

Pour vous
POUR VILLIERS

AVEC **FRÉDÉRIC
MASSOT**



La gauche,
les écologistes,
les citoyens unis

**POUR VOTER, VOUS DEVEZ ÊTRE INSCRIT
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- ✓ Tout citoyen français âgé de 18 ans ou plus, résidant à Villiers.
- ✓ Tout citoyen européen résidant à Villiers.

COMMENT FAIRE ? –

- ✓ En ligne : service-public.fr
- ✓ A la maison de la famille (5 rue Léon Dauer) : avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Inscrivez-vous avant le 6 février 2026 pour voter aux élections municipales des dimanches 15 et 22 mars 2026

BESOIN D'AIDE ?

**V Pour vous
POUR VILLIERS**

contact@pourvilliers.fr • 06 25 36 02 19
74 rue du Général de Gaulle
94350 Villiers-sur-Marne

pourvouspourvilliers.fr



ABSENT LE JOUR DU VOTE ? PENSEZ À LA PROCURATION

**Si vous ne pouvez pas vous déplacer le jour du vote,
désignez un proche pour voter à votre place.**

**NOUS POUVONS VOUS TROUVER UN MANDATAIRE,
CONTACTEZ-NOUS POUR VOUS AIDER**

AU 06 25 36 02 19

COMMENT DONNER PROCURATION ?

Rendez-vous dans un commissariat ou une gendarmerie

QUAND ?

- ✓ Dès maintenant et jusqu'à la veille du scrutin

PIÈCES À APPORTER

- ✓ Pièce d'identité
- ✓ Justificatif de domicile (*si la procuration est faite hors de votre commune*)
- ✓ Nom, prénom et date de naissance de la personne désignée (*mandataire*)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis 2022, il n'est plus nécessaire que votre mandataire soit inscrit dans la même commune que vous.

BESOIN D'AIDE ?

06 25 36 02 19

contact@pourvilliers.fr